



ARS CORSE
Service Santé-Environnement

Ajaccio le 15 mars 2023

COMMUNE DE CARGESE

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE CARGESE

20130 CARGESE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00112717	
Unité de gestion		0023	COMMUNE DE CARGESE
Installation	CAP	000037	FORAGE CHIUNI 2
Point de surveillance	P	0000000037	CHIUNI 2 (FORAGE)
Localisation exacte		ROBINET EXHAURE	
Commune		CARGESE	

Prélevé le : mercredi 01 mars 2023 à 09h15

par : ALEXANDRE PINELLI

Type visite : AU

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

Mesures de terrain

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : RADON

Code SISE de l'analyse : 00112319

Référence laboratoire : 20230301-05503

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Activité Radon 222

81.1 Bq/L

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00112717)

Analyse conforme à la référence de qualité concernant la concentration en radon dissous dans l'eau.

Pour le Directeur Général
Et par Délégation
L'Ingénieur Sanitaire
Alexandre GIOVANNONI